

CONTRAT DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT SAISON 2018

Ce contrat est à compléter et à retourner au propriétaire (sous 8 jours) pour toute réservation ferme.
Il est demandé de prendre contact avec le propriétaire ou son mandataire afin de connaître les disponibilités et de bloquer votre séjour sur le planning

Entre les soussignés :

Le Propriétaire

CAMPING MUNICIPAL

13 Rue Eugène Collin 58360 SAINT HONORE LES BAINS – Siret : 21580246300012

représenté par François GRANDJEAN, Maire

mail : mairie-de-st-honore-les-bains@wanadoo.fr

Tél : 03.86.30.74.87

dénoté le bailleur d'une part.

et :

Le Locataire

NomPrénom :

Adresse :

MAIL :

Tél :

dénoté le preneur d'autre part.

Il a été convenu d'une location d'un emplacement nu pour la période du au inclus soit : ...
nuitées au total.

Adresse et montant de la location:

Camping Municipal – Plateau du Gué

13 rue Eugène Collin

58360 ST HONORE LES BAINS

Pour un montant de : €

(la taxe de séjour est de 0,22 € par nuit par personne de plus de 18 ans, obligatoirement acquittée à la réception du camping dès votre arrivée.)

Droit de rétractation

Le preneur est avisé que le droit de rétractation ne peut être exercé par les prestations de service d'hébergement.

Heure d'arrivée

Les heures d'arrivée sont normalement prévues à partir de 17h00.

Les heures de départ sont normalement prévues avant 10h00.

Conditions de location

Le preneur est dans l'obligation :

- d'occuper les lieux personnellement (sous location interdite)
- de ne pas amener de personnes supplémentaires sans l'autorisation du bailleur).
- De s'assurer contre les risques locatifs tels que le vol, l'incendie, le dégât des eaux.

La tranquillité du voisinage ne doit pas être troublée par le fait du preneur ou de sa famille.

En cas de non règlement amiable, c'est le tribunal d'instance du lieu de situation de la location qui est compétent.

Par la présente réservation, j'accepte les dispositions stipulées dans les conditions générales de location. Je m'engage à respecter les lieux loués, à me comporter en «bon chef de famille », à respecter le règlement intérieur du camping.

À : SAINT HONORE LES BAINS, le :

Le Bailleur ou son mandataire

Le locataire(précédé de la mention)

« Lu et approuvé »

Retourner les deux exemplaires du contrat signés accompagnés du versement de l'acompte, par retour du courrier à :

Mairie 1 Place Firmin Bazot - BP 16 – 58360 SAINT HONORE LES BAINS

Un exemplaire vous sera renvoyé après enregistrement.